**Rapport du 19e Comité de Pilotage (15.01.2019)**

**Projet *European Disability Card***

**Présences :**

Joel Arens (DSL) / Sante Broccolo (BCSS) / Gauthier Cocle (SPF SS) / Virginie Dohet (AViQ) / Véronique Duchenne (SPF SS) / Eiman Karamaoun (SPF SS) / Rudi Kennes (VAPH) / Elisabeth Massin (AVIQ) /

**Présentation**

* **Présentation générale** (en annexe)
* **Présentation de la BCSS** (en annexe)

**Remarques**

1. **Etat des lieux:**

* Retours 15 mois après le lancement : lors d’un 1er tour de table, l’ensemble des participants dressent un bilan globalement positif de la mise en œuvre de la carte EDC. Les actions récurrentes se poursuivent pour la production/diffusion de la carte mais il n’y a plus eu d’action majeur en matière de communication/valorisation de le lancement fin 2017 (à part une communication du cabinet Demir pour souligner la 1ère année d’existence de la carte et une participation du BDF au sommet mondial du tourisme accessible en octobre 2018).
* Au niveau européen, différents échanges/présentations ont été réalisés ces derniers mois :
* Lors de la dernière réunion du Disability High Level Group d’octobre 2018
* Lors d’une réunion de l’intergroupe « handicap » fin novembre 2018 (<http://www.edf-feph.org/events/28-november-open-event-disability-intergroup-making-european-disability-card-reality>)
* Lors de la conférence annuelle organisée par la Commission européenne pour l’ *European Day of Persons with Disabilities 2018*, dans un panel sur l’accessibilité (<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=88&langId=fr&eventsId=1352&furtherEvents=yes>)
* La Commission européenne prévoit quant à elle une évaluation du projet EDC au niveau européen. Un organisme indépendant sera désigné début 2019 pour réaliser ce travail. Un rapport sera ainsi disponible pour la prochaine Commission afin de voir quelles actions pourraient être entreprises dans le future.

1. **Processus de délivrance de la carte EDC :**

* Retour sur la mise en œuvre des processus de demande et de délivrance : pour la période allant d’octobre 2017 à décembre 2018, il y a eu plus de 32 000 cartes délivrées en Belgique.
* La BCSS a communiqué des statistiques globales depuis le lancement de la carte et présente quelques éléments d’analyse (voir présentation).
* En cas de problèmes dans le processus d’encodage de la demande ou de délivrance de la carte, si cela ne peut être résolu en interne de chaque institution, il est important de consulté la BCSS.
* Si le nombre global de carte délivrés est bon, il y a toujours une marge de progression important (par exemple à titre de comparaison du nombre de cartes de parking délivrées).
* Problèmes/questions soulevés :
* Quel est l’usage fait de la carte EDC par les personnes en situation de handicap qui en ont une ? > idée de développer une courte enquête à ce sujet (par exemple via les institutions qui délivrent les cartes et/ou via la société civile)
* Quels liens pourraient être faits avec d’autres passes existants (par exemple le UitPass) ou la base de données sur les droits dérivés (développés par la BCSS) ? > réflexions à poursuivre
* Quels sont les risques en matière de fraude liés à la carte EDC ? Différents éléments de contrôle ont été prévu sur la carte pour éviter sa falsification (hologramme, braille, photos, numéro de carte, date de validité, …). A l’heure actuelle, vu le nombre de carte en circulation et les avantages liés, le risque de fraude est plutôt faible (en comparaison de ce qu’il y a pu avoir avec la carte de parking) mais cela devra continuer à être monitorer à l’avenir (notamment en cas de diffusion d’un très grand nombre de carte ou d’ajout d’autres domaines comme les transports).

1. **Partenaires EDC :**

* Retour sur les partenariats avec les prestataires : il y avait fin décembre 2018 plus de 200 partenaires inscrits via le site internet EDC :

|  |  |
| --- | --- |
| 33% | Musée / attraction culturelle / théatre / … |
| 29% | Acteurs locaux (Commune, CPAS, centre culturel, bibliothèques, centre sportifs, service de jeunesse, …) |
| 15% | Loisirs / parc d’attraction / … |
| 10% | Associations |
| 8% | Sport (club sportif, centre sportifs, …) |
| 5% | Tourisme |

* Pour la sensibilisation, les différentes institutions ont suffisamment de brochures/affiches/stickers.
* Problèmes/questions soulevés :
* Quelle est la mise en œuvre faite de la carte par les partenaires EDC ? (communication, avantages offerts, nombre d’utilisateurs de la carte, …) > idée de développer une courte enquête à ce sujet auprès des prestataires inscrits.
* Quelles sont les possibilités de relance d’actions de sensibilisation des prestataires sport/culture/loisirs ? > interrogation à voir en lien avec la suite du projet et les besoins disponibles : à voir la volonté au niveau des différentes institutions et au niveau politique / certaines actions pourraient être mises en place plus facilement via les réseaux existants (exemple : Inter ou Access-i ou les nouvelles autorités communales suite aux élections d’octobre 2018).

1. **Campagne d’information vers les personnes en situation de handicap :**

* Pour la sensibilisation, les différentes institutions ont suffisamment de brochures/affiches.
* La diffusion des brochures/affiches se poursuit mais il n’y a plus eu d’action majeur en matière de communication.
* Problèmes/questions soulevés :
* Quelles sont les possibilités de relance d’actions d’information des personnes en situation de handicap ? > certaines actions pourraient être mises en place plus facilement via les réseaux existants (exemple : via les associations / via les moyens de communication des différentes institutions – site internet, newsletter, réseaux de partenaires,…).
* Quelles sont les améliorations possible du site internet ? > Réflexion sur la liste des partenaires EDC sur le site : idée d’icônes représentant les avantages offerts ? / lien avec l’étude éventuelle sur les avantages offerts par les partenaires EDC inscrits > Réflexion à poursuivre.
* Les 5 institutions ont-elles les ressources disponibles pour faire face à une augmentation importante du nombre de demande de carte EDC ? > impact en matière de gestion des demandes (en terme de personnel et de budget) : à voir en lien avec la suite du projet et les besoins disponibles > à voir la volonté au niveau des différentes institutions et au niveau politique.
* **Prochaine réunion du Comité de pilotage : à convenir dès que possible en février/mars 2019.**